

Nous sommes
des prestataires
universels



BILLET DE SESSION NOVEMBRE 2014

EDITORIAL

Mesdames, Messieurs,



Je me réjouis rétrospectivement de notre première manifestation de session de septembre 2014 lors de laquelle mon nouveau rôle de président de l'association suisse des entreprises de réseau câblé m'a donné l'occasion de saluer bon nombre d'entre vous. Merci de vous être montrés si ouverts à nos préoccupations.

Notre manifestation a clairement prouvé une chose : sous la devise « Nous sommes des prestataires universels », j'ai pu montrer avec notre directeur Simon Osterwalder comment les entreprises de réseau câblé modernisaient au maximum l'infrastructure suisse de télécommunication en leur qualité de moteurs de l'innovation tout en garantissant depuis des décennies un service universel de premier ordre. Nous avons approvisionné les régions avec des technologies de pointe bien avant que Swisscom tente de nous imiter. Le service universel est assuré par un esprit d'entrepreneuriat novateur. Ce n'est certainement pas un concept que l'Etat peut s'appropriier par exemple sous l'étiquette de « Service public ». C'est la raison pour laquelle il est choquant que le Conseil des Etats veuille inscrire ce concept dans la constitution (contre la volonté du Conseil fédéral).

Il est bien plus important d'y ancrer les principes d'un marché équitable et libéral où les entreprises étatiques, comme Swisscom, ne sont pas favorisées par des réglementations sur mesure. Le traitement privilégié accordé à la SSR avec la révision prévue de l'ordonnance sur la radio et la télévision équivaldrait à une petite « Lex SSR ». Nous vous remercions pour votre soutien contre de tels développements.

Swisscable a pu enregistrer un beau succès cet automne : à la fin septembre 2014, au total 1 145 300 clients disposaient d'un accès Internet par la prise du câble. Au cours de ces trois dernières années, l'Internet par le câble a ainsi progressé de 34% (+288 200 abonnés).

Mais mon objectif premier n'est pas la croissance extrême du nombre d'abonnés au service universel haut débit. Dans notre intérêt stratégique et dans celui de toute la Suisse, il faut soutenir les entrepreneurs dans la branche des télécommunications car c'est ce qui crée la richesse dans les régions et villages. Swisscable œuvre activement pour aider les communes à réaliser la meilleure offre possible de réseau câblé.

Veuillez d'ores et déjà noter dans vos agendas la date de la prochaine manifestation de Swisscable :

**Le mardi 9 juin 2015, de 12h30 à 14h30,
Hôtel Bellevue Palace à Berne.**

**Dès 12h30 Apéritif et déjeuner
13h30 Exposés et discussion**

Je vous remercie de votre engagement et de votre aide !



Pierre Kohler
Président de Swisscable
Maire de Delémont

SÉLECTION DE POINTS

Rapport sur les télécommunications du Conseil fédéral (en réponse au po. 13.3009)

Les entreprises de réseau câblé saluent le rapport sur les télécommunications adopté par le Conseil fédéral à la mi-novembre. Le Conseil fédéral présente une bonne analyse. Il reconnaît les précieuses prestations apportées par les entreprises de réseau câblé en faveur de l'économie nationale et de l'approvisionnement de la Suisse en services de télécommunication depuis la libéralisation du marché. Il n'envisage pas de nouvelles réglementations inutiles et mise sur une approche progressive là où cela s'avère nécessaire. Dans son rapport, le Conseil fédéral confirme surtout le bon fonctionnement du marché. Le Conseil fédéral reconnaît le potentiel d'innovation et le travail des réseaux câblés dans l'approvisionnement de toute la Suisse ce qui est important. Il ne suffit pourtant pas, comme mentionné dans le rapport du Conseil fédéral, de faire en sorte que l'évolution globale soit « suivie attentivement ». Swisscable demande au Conseil fédéral de s'engager activement pour que tous les acteurs du marché puissent lutter à armes égales. Swisscom peut toujours profiter d'avantages de l'Etat.

12.4212 Mo. Inscrire la neutralité du réseau dans la loi sur les télécommunications

Le Conseil national aimerait une réglementation légale de la neutralité du réseau dans le cadre de la révision partielle prévue de la loi sur les télécommunications – le Conseiller national Balthasar Glättli invoque une influence par les fournisseurs. La CTT du Conseil des Etats a pris la bonne décision cet été en optant pour la suspension de la motion. En octobre, le Conseil fédéral a publié un état des lieux en matière de neutralité du réseau sous la forme d'un rapport du groupe de travail auquel Swisscable a participé. Les fournisseurs d'accès Internet Swisscom, upc cablecom, Orange, Sunrise et l'association Swisscable y expliquent pourquoi il convient de rejeter une réglementation légale et des directives correspondantes reposant sur la demande unilatérale de la motion.

⊙ Position de Swisscable : on n'a pas besoin de directives légales sur la neutralité du réseau.

14.3423 Mo. Positionner la Suisse en tant que plateforme internationale en matière de gouvernance Internet

Le Conseiller national Ruedi Noser veut que le Conseil fédéral positionne la Suisse comme une plateforme internationale pour la gouvernance Internet et veille à garantir la position stratégique de Genève dans le domaine de la gouvernance Internet mondiale. Le financement de la recherche dans ce domaine doit rester l'apanage de l'entrepreneuriat. Ce n'est pas une mission de l'Etat. Le Conseil national a adopté la motion à l'automne. La Commission de politique extérieure du Conseil des Etats doit corriger la situation.

⊙ Position de Swisscable : la motion 14.3423 doit être rejetée.

13.025 Loi fédérale sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication (LSCPT) - révision totale

Après le Conseil des Etats, c'est la Commission juridique du Conseil national qui est entrée en matière en détail sur la LSCPT. Swisscable approuve de grandes parties de la LSCPT entièrement révisée. La nécessité de ces changements est en effet incontestée. Dans l'art. 26, la deuxième chambre doit encore modifier la formulation « peut dispenser » afin de préciser de quels fournisseurs il s'agit exactement et quels sont ceux pouvant être exclus. La commission n'a pas encore fini de délibérer sur la loi - elle devrait prendre en compte la proposition de précision de Swisscable.

⊙ Position de Swisscable : précisions et corrections pour l'art. 26.

14.3293 Mo. Supports vierges mercredi 26 novembre (CE)

En juin 2014, le Conseil national a décidé que le Conseil fédéral devait présenter des mesures alternatives à la perception de l'actuelle redevance sur les supports vierges. Avec la réglementation actuelle, les consommateurs sont en effet sollicités plusieurs fois pour la même utilisation en termes de droit d'auteur. Swisscable soutient la demande du Conseil fédéral, du Conseil national et de la CER du Conseil des Etats de donner suite à la motion.

⊙ Position de Swisscable : oui à la motion 14.3293 – supports vierges.

Swisscable est l'association économique des entreprises suisses de télé-réseau. Elle regroupe 220 sociétés de câblo-opérateurs – aussi bien privées que publiques – desservant environ 2.7 millions de foyers en services radio, TV, HDTV, Internet, de téléphonie et autres.